

Chantiers
routiers

ADAPTEZ
 **VOTRE
CONDUITE.**

Augmentez
votre sécurité
et celle des autres,
et évitez
les sanctions.

Québec 



Lors de travaux routiers, la configuration de la route varie d'une fois à l'autre : entraves à la circulation, détour, circulation sur une voie réduite, etc.

Soyez alerte !

COMMENT ?

- Faites attention aux signaleurs et autres travailleurs
 - Ils travaillent souvent le jour et parfois la nuit
 - Ils peuvent être dissimulés derrière des machines, des matériaux ou des structures
 - Ils ne sont pas toujours protégés par des balises ou des murets de béton
- Respectez la signalisation orange et la limite de vitesse indiquée
 - Attention, les amendes pour avoir circulé au-delà de la limite permise sont doublées !

SANCTIONS

Rouler à 90 km/h dans une zone où un panneau orange indique 70 km/h

- 110 \$, plus les frais
- 1 point d'inaptitude

Ne pas obéir aux ordres d'un signaleur

- 200 \$ à 400 \$, plus les frais
- 4 points d'inaptitude

**Société de l'assurance
automobile**

Québec 

Avec vous,
au cœur de votre sécurité

saaq.gouv.qc.ca/adapter-conduite